

Communiqué de presse – 18 DECEMBRE 2025

REDUCTION DU CAPITAL SOCIAL PAR ANNULATION D'ACTIONS AUTO DETENUES À LA SUITE DU PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

Paris, le 18 décembre 2025

Rappel du programme de rachat d'actions lancé le 13 novembre 2023

Le 10 novembre 2023, la Société a confié à Kepler Chevreux un mandat à l'effet de racheter un maximum de 60.000 actions, soit environ 0,40% du capital de la Société. Ce mandat a débuté le 13 novembre 2023 et a pris fin le 13 novembre 2024. Au total, 49.064 actions ont ainsi été rachetées. Ce programme s'est inscrit dans le cadre de la 16^{ème} résolution approuvée par l'assemblée générale des actionnaires du 8 juin 2023 puis de la 15^{ème} résolution approuvée par l'assemblée générale des actionnaires du 13 juin 2024. Il a été mis en œuvre par décision de la gérance en date du 9 novembre 2023.

Au titre de ce programme, les actions rachetées avaient vocation à être annulées et le capital social à être réduit en conséquence.

Les déclarations hebdomadaires des opérations effectuées dans le cadre de ce programme ont été publiées dans la rubrique « informations réglementées » sur le site www.patrimoine-commerce.com.

Ce programme s'est terminé le 13 novembre 2024 et a permis le rachat de 49.064 actions.

Rappel du programme de rachat d'actions lancé le 14 novembre 2024

Le 14 novembre 2024, la Société a confié à Kepler Chevreux un nouveau mandat à l'effet de racheter un maximum de 60.000 actions, soit environ 0,38% du capital de la Société. Ce mandat a débuté le 14 novembre 2024 et a pris fin le 14 novembre 2025. Ce programme s'est inscrit dans le cadre de la 15^{ème} résolution approuvée par l'assemblée générale des actionnaires du 13 juin 2024 puis de la 18^{ème} résolution approuvée par l'assemblée générale des actionnaires du 12 juin 2025. Il a été mis en œuvre par décision de la gérance en date du 13 novembre 2024.

Au titre de ce programme, les actions rachetées avaient vocation à être annulées et le capital social à être réduit en conséquence.

Les déclarations hebdomadaires des opérations effectuées dans le cadre de ce programme ont été publiées dans la rubrique « informations réglementées » sur le site www.patrimoine-commerce.com.

Ce programme s'est terminé le 14 novembre 2025 et a permis le rachat de 48.441 actions.

Reduction du capital social

Par décision en date du 18 décembre 2025, la gérance a procédé, conformément à l'autorisation consentie dans sa 29^{ème} résolution par l'assemblée générale des actionnaires du 12 juin 2025, à l'annulation des 97.505 actions acquises, soit environ 0,61% du nombre total d'actions composant le capital social.

Le capital social s'élève donc désormais à 158.749.530 euros, divisé en 15.874.953 actions de 10 euros.

À propos de Patrimoine & Commerce

Patrimoine & Commerce détient et exploite un portefeuille d'actifs immobiliers, principalement de commerce, totalisant plus de 560 000 m². Ces actifs sont situés pour l'essentiel dans des retail parks à proximité de villes moyennes sur l'ensemble du territoire français.

Patrimoine & Commerce dispose d'un important deal-flow identifié qui lui permettra d'alimenter sa croissance en actifs de développement et en actifs d'exploitation.

*Patrimoine & Commerce est cotée sur le marché réglementé d'Euronext à Paris.
Code ISIN : FR0011027135 - Code Mnémo : PAT*

Pour plus d'informations : www.patrimoine-commerce.com

Pour toute information, contacter :

PATRIMOINE & COMMERCE

Gérant
Eric Duval
Tél. : 01 46 99 47 79

**Relations investisseurs et
journalistes**

CYLANS
Tél. : +33 (0)7 88 09 17 29
patrimoine-commerce@cylans.fr